

## Décision N°2021/5

**Objet :** Portant lancement d'une consultation pour le marché public passé en procédure adaptée de travaux d'aménagement (terrassament et clôtures) de la zone d'activités de la Vallée d'Hérie

**Décisions du Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis, dans le cadre de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020, portant notamment sur la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants :**

Dans le cadre de sa compétence obligatoire « création aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale et tertiaire », la Communauté d'Agglomération souhaite aménager une parcelle de la zone d'activités de la Vallée d'Hérie (Caudry, 59540).

Sur notre profil d'acheteur et au BOAMP, une consultation en procédure adaptée a été publiée le 15 janvier 2021. Celle-ci porte sur un marché public de travaux alloti comme suit :

- Lot n°1 : Terrassement ;
- Lot n°2 : Clôtures.

Les candidatures et offres étaient à remettre avant le vendredi 5 février 2021 à 12h00. Treize plis ont été reçus, dont :

➤ **Cinq pour le lot n°1 des opérateurs économiques suivants :**

- LORBAN & CI pour 308 456,70 € ;
- ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE NORD pour 112 872,85 € ;
- LHOTELLIER TRAVAUX PUBLICS pour 94 934,05 € ;
- ETS DESCAMPS T.P. pour 79 653,80 € ;
- ETS RENARD pour 159 023,40 €.

➤ **Huit pour le lot n°2 des opérateurs économiques suivants :**

- CITEVERT pour 77 650,00 € ;
- ACIER DISTRIBUTION pour 73 840,80 € ;
- Clôtures et Portails du Nord pour 72 645,00 € ;
- DELTOUR PAYSAGES pour 94 217,50 € ;
- CLOSAMBRE pour 83 088,41 € ;
- DECOVERT ENVIRONNEMENT pour 86 559,00 € ;
- SANIEZ SERVICES pour 74 880,80 € ;
- SOBANOR SOC pour 84 090,40 €.

Malgré le choix d'une procédure adaptée, Monsieur le Président a réuni le 8 février 2021 à 14h00 les membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO), assistés du maître d'œuvre chargé des travaux (CG2i), pour choisir les attributaires des deux lots.

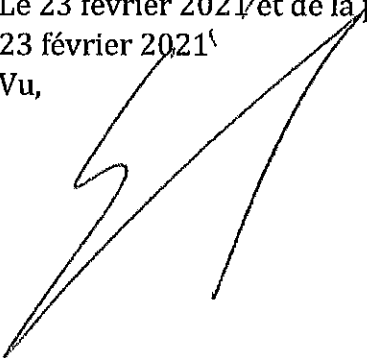
L'ensemble des offres sont en adéquation avec les stipulations des documents contractuels. Pour le lot n°1, les écarts de prix s'expliquent par le mode de traitement et le lieu de dépôt des terres végétales à retirer du site. Pour le lot n°2, les membres de la CAO ont valorisé le respect du planning, notamment le délai de fabrication et de

livraison des produits, et le respect des caractéristiques ~~devisés dans les documents~~  
contractuels.

Sur cette base, les offres de DESCAMPS TP et Clôtures & Portails du Nord ont été retenues respectivement pour le lot n°1 « terrassement » et le lot n°2 « clôtures », pour un montant de marché public initial global de 152 298,80 € HT.

Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 23 février 2021 et de la publication le  
23 février 2021<sup>1</sup>

Vu,



Beauvois-en-Cis, le 23 février 2021

Le Président,  
Maire du CATEAU-CAMBRESIS  
Conseiller Régional

Serge SIMEON

